



Edition spéciale Sahel Mali

Intervention à la Conférence sur les processus de militarisation dans l'espace Sahélo-Saharien et la crise au Mali

11 décembre 2012

Dans le cadre du cycle de séminaires organisé par la Fondation Gabriel Péri et le Réseau des partenaires de la région de Kidal

**Jacques Fath
Membre du Comité exécutif national du PCF
Responsable des relations internationales**

Dans la crise malienne, l'évolution de la position française est en elle-même significative des lourds problèmes de fond que cette crise révèle.

En juillet, en septembre, jusqu'en octobre les autorités françaises s'expriment de façon très volontariste en faveur d'une intervention militaire. Pour le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, il y a «urgence à agir» (le 3 octobre) et «une intervention militaire pourrait avoir lieu dans quelques semaines» (le 16 octobre). Les autorités françaises disent ne pas vouloir de troupes au sol même si l'on sait que des forces spéciales sont sur le terrain. Et, apparemment, le dispositif aérien français aurait été renforcé dans la région. Paris dit vouloir accompagner une intervention de la CEDEAO, apporter du matériel et un soutien logistique...Officiellement, les autorités françaises affirment que c'est aux pays africains et à la CEDEAO d'agir et que la France ne viendra qu'en soutien. Mais ce sont bien les autorités françaises qui sont à l'initiative, y compris au Conseil de Sécurité pour pousser à l'intervention militaire. Les propos tenus sont ceux de l'urgence et de la détermination.

Le 24 octobre, cependant, Jean-Yves Le Drian corrige très nettement – c'est presque une volte-face - et déclare que «pour l'instant, l'heure n'est pas à l'intervention». «Nous sommes – souligne-t-il - dans la phase diplomatique».

Depuis, les informations et les commentaires d'origines diverses ne manquent pas qui soulignent les obstacles et avancent un calendrier tout à fait différent. Une action sérieuse (selon les termes choisis) n'aurait lieu qu'à l'automne prochain. On parle de septembre/octobre 2013. Et de multiples questions surgissent: logistique, commandement, contrôle du terrain, appui aérien ... «Nous ne sommes pas prêts à nous engager dans une guerre» avoue le Président Mauritanien qui n'est pas le seul à exprimer des craintes. Le Secrétaire général de l'ONU réitère ses réticences et souligne qu'il s'agirait d'une

opération de guerre ne rentrant pas dans l'esprit onusien.

En parallèle, un cadre de dialogue se cherche, impliquant plusieurs États africains dont le Burkina Faso, mais aussi l'Algérie, avec le MNLA, Ansar Dine...

Il y a, en vérité, des approches très différentes. Des réserves, des oppositions s'expriment avec beaucoup plus d'insistance aujourd'hui.

Cette situation traduit naturellement, pour l'ensemble des protagonistes, des conceptions et des intérêts différents. On comprend par exemple, que l'Algérie ne veuille pas de guerre en son voisinage, et on se souvient d'ailleurs que les craintes (légitimes et vérifiées) qu'elle avait exprimé quant à une intervention militaire en Libye n'avaient pas été prises en compte.

Cette complexité politique du dossier, cependant, n'est pas que conjoncturelle. Elle a des causes nettement plus fondamentales.

L'effondrement de l'armée et même de l'État au Mali en mars/avril 2012 a révélé et amplifié brutalement la vulnérabilité malienne et l'emprise de groupes djihadistes pour déboucher sur un chaos dangereux. Cette crise a fait du Mali un État quasi déliquescents, ce qui rappelle la fragilité de toute une région constituée de pays figurant parmi les plus démunis de la planète.

On voit à quel point la pauvreté extrême et le sous-développement forment le terrain de la déstabilisation, de la déstructuration sociale.

Au Mali, et singulièrement au Nord du Mali, l'accès aléatoire à la ressource en eau, la vulnérabilité climatique, la précarité sociale, économique et notamment agricole... poussent à ce qu'on appelle des logiques ou des pratiques de survie qui, ajoutées à la carence de l'État, favorisent la criminalisation, la constitution de réseaux de corruption, de violence, de trafics divers. Une partie de la jeunesse, sans perspective, se laisse embrigader.

La grande faiblesse des États du Sahel, la porosité des frontières, à quoi s'ajoute la présence depuis des années, de groupes criminels étrangers ou de réseaux mafieux locaux, a favorisé le développement des trafics d'armes, de drogue, ainsi que l'exploitation des migrants, jusqu'à la prise d'otages. On assiste à des formes de criminalisation dans l'économie avec une intégration des activités liées au terrorisme avec celles des trafics illicites. Le Sahel est ainsi qualifié de «zone grise». Il y a en fait un véritable cumul des dérives criminelles et des obstacles au développement.

Le Mali, par exemple, avec une grande faiblesse financière et un enclavement géographique économiquement peu favorable, a du mal à développer l'exploration et l'exploitation de ressources pétrolières encore mal connues, et à trouver les coopérations internationales adaptées et nécessaires pour cela. Le sous-développement dans le contexte économique et stratégique actuel, est aussi un cumul de problématiques négatives.

Les richesses énergétiques et minières des pays du Sahel sont pourtant considérables: pétrole, gaz, or, diamant, uranium, phosphate, bauxite, plutonium, manganèse, cobalt... au point de faire de cette immense région un espace de convoitises et de rivalités de puissance.

Le Niger est le 2ème producteur mondial d'uranium, ressource exploitée par le groupe AREVA. Ce qui explique en grande partie l'intérêt stratégique des autorités françaises pour la région. Le Mali est le 3ème producteur d'or en Afrique.

Jusqu'en 1990, cette exploitation de l'or (une - sinon la - principale richesse minière de ce pays) s'est effectuée sous la maîtrise de l'État. Le gouvernement a désengagé l'État et ouvert l'exploitation aurifère au privé, notamment étranger, avec une loi minière mise en place en 1991 et 1998 pour favoriser fiscalement les capitaux étrangers. A partir du début des années 2000, l'exploitation de l'or a fait un bond quantitatif spectaculaire. Cette exploitation est aujourd'hui le fait de grandes multinationales du Canada, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, d'Afrique du Sud... Elle rapporte peu à l'économie du Mali et au peuple malien. Elle bénéficie majoritairement à ces grandes sociétés minières. Elle a aussi des conséquences environnementales négatives graves.

L'intérêt de groupes capitalistes étrangers et en particulier français pour les potentialités minières et énergétiques du Sahel n'est pas nouveau. Ce qui l'est davantage c'est la montée d'une rivalité stratégique avec l'affirmation d'une présence américaine et chinoise en particulier, et cela dans un contexte de crise structurelle profonde, de vulnérabilité institutionnelle et politique, de grande précarité économique et sociale. C'est dans ce contexte que se posent les problématiques sécuritaires. La sécurisation des approvisionnements en matières premières et ressources minérales, la maîtrise de l'enjeu énergétique sont au centre de grands intérêts occidentaux et autres.

D'où l'installation d'une présence et d'une activité militaire des États-Unis dans l'ensemble des pays de la zone sahélienne y compris au Mali et en Libye, en particulier depuis le début des années 2000: développement de la coopération en matière de sécurité/défense, missions de formation de militaires, assistance à la sécurité de lieux stratégiques, renseignement, recherche de l'installation de bases militaires notamment pour la surveillance aérienne et l'utilisation des drones...

Cet investissement politico-militaire de Washington en Afrique se fait sur des budgets en progression, à partir de ce qu'on a appelé, après le 11 septembre, «la guerre globale contre le terrorisme» et notamment la lutte contre les trafics d'armes et de drogue, contre l'activité des groupes terroristes...

Cela ne se fait pas sans difficultés puisque Washington n'a pas pu obtenir qu'un État africain accueille l'Africom, le commandement militaire américain pour l'Afrique. L'implantation américaine en zone sahélienne a pourtant nettement progressé en s'inscrivant dans une vision stratégique et de sécurité globale, à côté de, ou face à la présence traditionnelle française et à l'affirmation du rôle de la Chine sur le continent.

Le discours sécuritaire occidental sur la thématique du terrorisme et de la criminalité organisée s'appuie ainsi sur les réalités du sous-développement pour, dans les faits, accompagner le développement de stratégies d'exploitation et de prédation économiques très néo-impériales. Ce sont bien des intérêts, des zones d'influence qui sont en jeu. Mais les processus de militarisation traduisent la difficulté grandissante d'en assurer la maîtrise stratégique dans un contexte de crise régionale profonde, de grande précarité économique et de fragilité des États.

La réponse militaire en devient elle-même problématique. Les pays de la CEDEAO n'ont d'ailleurs guère les moyens d'une telle réponse. Et celle-ci ne fait consensus ni sur le plan régional, ni au Mali. Elle comporte, il est vrai, des risques énormes de déstabilisation, d'enlèvement et d'une forme de «somalisation». L'engagement de moyens aériens et l'utilisation des drones pourraient provoquer des dommages collatéraux importants et favoriser, comme en Afghanistan, le rejet populaire d'une

intervention vécue comme une guerre néo-coloniale. Il faut aussi ne pas oublier le sort des otages, notamment français, dans un tel contexte. Mais la question des otages, au moins pour l'opinion publique et pour les familles concernées, reste une inconnue dans l'équation militaire périlleuse des autorités françaises...

Tous ces risques bien réels ont eu raison du projet illusoire d'intervention militaire rapide, efficace et «conclusive» apparue ou présentée, dès le début, de façon assez consternante, comme LA solution immédiate nécessaire. Une telle intervention s'avère beaucoup plus difficile à mettre en œuvre.

On sait, en effet, comment on commence une guerre. On ne sait jamais comment elle peut se terminer. Il faut d'ailleurs mesurer la signification de cet enchaînement désastreux qui a fait de la guerre de l'OTAN en Libye, le facteur déclenchant de la crise au Mali tout en ouvrant dans la région un vaste arsenal à ciel ouvert.

Le Mali a été mis en cause dans la maîtrise de son territoire, dans sa continuité institutionnelle. On observe qu'au Mali, comme dans d'autres pays, comme dans les pays arabes, les causes essentielles de la crise touchent au triple échec historique du développement, de la souveraineté et de la démocratie. Elles touchent à l'essentiel qui constitue les missions régaliennes, la cohérence sociale et la viabilité d'un État. C'est une crise de l'État parce que la contradiction devient beaucoup trop forte entre, d'une part, le vécu, les réalités sociales, les attentes populaires, et, d'autre part, les politiques mises en œuvre par des États vulnérables et dépendants, sous la contrainte d'institutions financières internationales (FMI) et de puissances extérieures. La cause politique première de la déstabilisation dans ses différentes dimensions se trouve d'abord là. Et il n'y a certainement pas de réponse sécuritaire et militaire qui puisse apporter une solution durable et véritable.

Les crises au Mali et en Libye, les crises en Afghanistan, en Irak, en Somalie montrent les limites et les impasses des politiques de force militarisées. Chacune de ces crises s'est traduite, à des degrés divers, par une déstabilisation régionale, une destruction politique et sociale, une exacerbation des contradictions et des problèmes posés, et même des échecs stratégiques pour les puissances occidentales. On voit bien que les logiques de guerre conduisent à des résultats désastreux.

Les autorités françaises, dans cette crise malienne, ne pourront pas masquer les risques et les carences politiques liées à leur choix militaire en poussant à l'Europe de la défense comme Jean-Yves Le Drian l'a fait à plusieurs reprises. Dans Le Figaro Magazine du 7 décembre il déclare: «L'Union européenne, par la voix de Catherine Ashton, a présenté un concept de gestion de crise le 19 novembre dernier. Ce projet répond tant à l'urgence qu'à l'enjeu de la situation au Mali. C'est un pas historique que franchit l'Europe.» En fait de pas historique, le Conseil Affaires étrangères de l'UE du 19 novembre a décidé la mise en place d'une mission militaire s'inscrivant dans la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) pour appuyer la réorganisation et l'entraînement des forces armées maliennes. Ce projet, plutôt modeste, prévoit la mobilisation de 250 formateurs (sous protection de 150 autres militaires) pour l'entraînement durant 6 mois de 4 bataillons de 650 soldats maliens. Au cours de ce Conseil Affaires étrangères du 19 novembre, Guido Westerwelle, chef de la diplomatie allemande, a souligné que c'est l'approche politique qui doit être mise au centre du dispositif, et non les moyens

militaires. On retrouve ici les contradictions entre Etats membres, leur rapport, dépendant mais différencié, à l'OTAN et aux Etats-Unis, dans une crise de la construction européenne qui atteint la crédibilité même du rôle de l'Union européenne.

On voit en effet à quel point l'effondrement malien et la crise sahéenne interrogent les politiques de l'Union européenne, notamment le partenariat euro-méditerranéen et le rapport de l'Union aux pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Cette crise sahéenne sanctionne l'échec de ces politiques européennes incapables de répondre aux exigences du développement surtout dans leurs dérives néolibérales depuis le début des années 2000.

La crise malienne et sahéenne devrait donc permettre d'ouvrir un débat sur la construction européenne et son rapport au Sud, mais aussi, plus généralement, sur les conditions d'une véritable sécurité pour les peuples et pour les États, sur la vision du monde et des relations internationales qui devraient s'imposer aujourd'hui pour faire face aux immenses problèmes posés.

Cette crise traduit, en effet, des problèmes si profonds, des vulnérabilités si aiguës, que les stratégies de réponses doivent nécessairement toucher aux causes systémiques et fondamentales, aux stratégies de domination elles-mêmes. La grande question posée est celle du mode de développement et de coopération, du besoin d'un nouvel ordre international.